

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
PREMIÈRE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
(2019-2020)
LE 27 AOÛT 2019**

01.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 30, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

Elle souligne la présence de mesdames Annie Lavallée, représentante du comité pour une école alternative au secondaire et d'Isabelle Lapierre, représentante de l'Association des professeurs de Lignery (APL).

Elle souhaite aussi la bienvenue à monsieur Ian Gosselin, nouveau directeur du Service des technologies de l'information.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 27 AOÛT 2019 À 19H30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Claudine Caron-Lavigueur (2)

Suzanne Gaudette (5)

Michelle Morin (3)

Margot Pagé (9)

Sophia Plante, représentante du comité de parents, niveau secondaire

Maude Simard (10)

MM. les commissaires

Éric Allard (4)

Stéphane Bessette (1)

André Dugas (7)

Stéphane Desjardins (8)

Martin Herteleer, représentant du comité de parents, niveau primaire

Alain Lemieux (11)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

AINSI QUE :

M^{mes} Kathlyn Morel, directrice générale
Pascale Gingras, directrice générale adjointe
Marie-Claude Huberdeau, directrice générale adjointe

M. Daniel Bouthillette, directeur général adjoint

ET :

M^{mes} Marie-Josée Bibeau, directrice des Services éducatifs

- Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications
- MM. Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines
Benoit Choinière, directeur du Service des ressources financières
Ian Gosselin, directeur du Service des technologies de l'information
Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

C.C-4774-08-19

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sophia Plante, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que modifié, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS

- 06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juin 2019.
- 06.02 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ajournée du 25 juin 2019.
- 06.03 Présentation du plan d'action et dossiers prioritaires 2019-2020 PEVR
- 06.04 Rentrée scolaire
 - 06.04.01** Info-Rentrée 2019-2020 – Message de la rentrée
 - 06.04.02** État de situation de la clientèle
 - 06.04.03** Transport scolaire
 - 06.04.04** Ressources humaines
 - 06.04.05** Degré d'avancement des travaux pour la période estivale
- 06.05 Structure de participation – Nominations diverses
 - 06.05.01** **Nomination de deux scrutateurs (ajout)**
 - 06.05.02 Nomination des représentants aux trois comités statutaires (documentation jointe)
 - 06.05.02.01 Mandats des comités statutaires
 - 06.05.02.02 Comité de gouvernance et d'éthique
 - 06.05.02.03 Comité de vérification
 - 06.05.02.04 Comité des ressources humaines
 - 06.05.03 Comité consultatif du transport scolaire
 - 06.05.04 Comité de sélection – Directions d'établissement incluant la relève
 - 06.05.05 Comité d'étude relatif aux demandes de révision et de décision
 - 06.05.06 Comité d'appréciation de la directrice générale
 - 06.05.07 Comité du programme Reconnaissance
 - 06.05.08 Comité des bourses aux élèves
- 06.06 Désignation d'une direction générale adjointe en cas d'absence ou d'empêchement de la directrice générale
- 06.07** **Nomination du responsable de la sécurité informatique (ajout)**

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

CC du 27 août 2019

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- 08.01 Demande de congé sabbatique à traitement différé d'un cadre
- 08.02 Demande de retraite progressive d'une direction d'établissement

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

- 14.01 Coups de cœur
- 14.02 Activités de représentation du conseil des commissaires 2019-2020 – Tableau – Adoption

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 18.01 Calendrier des rencontres 2019-2020 des trois comités statutaires
- 18.02 Tableau des affectations des directions d'établissement
- 18.03 Activités et événements

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

Ce sujet est réglé.

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 JUIN 2019

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

C.C-4775-08-19

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juin 2019.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juin 2019 soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4776-08-19

06.02 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 25 JUIN 2019

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ajournée du 25 juin 2019.

Que le procès-verbal de la séance ajournée du 25 juin 2019 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

06.03 PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION ET DOSSIERS PRIORITAIRES 2019-2020 PEVR

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, s'adresse au CC afin de leur livrer son message de la rentrée.

Madame Kathlyn Morel, directrice générale, présente le dossier.

Les membres de la direction générale et les directions de service présentent le plan d'action 2019-2020 du PEVR et les dossiers prioritaires pour l'année scolaire 2019-2020.

À 20h, monsieur Éric Allard, commissaire, quitte son siège

06.04 RENTRÉE SCOLAIRE

06.04.01 INFO-RENTRÉE 2019-2020 – MESSAGE DE LA RENTRÉE

Madame Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, informe les membres du CC que l'outil électronique, « Info-rentrée » qui est une page avec plusieurs liens cliquables pour trouver rapidement les informations utiles aux parents sur le site Web de la CSDGS, sera envoyé à l'ensemble des parents de nos élèves le mercredi 28 août 2019

CC du 27 août 2019

06.04.02 ÉTAT DE SITUATION DE LA CLIENTÈLE
Monsieur Daniel Bouthillette, directeur général adjoint, présente le dossier.

Il informe le CC qu'en date du 26 août 2019, nous avons 25 318 élèves inscrits soit une augmentation de 964 élèves

06.04.03 TRANSPORT SCOLAIRE
Madame Marie-Claude Huberdeau, directrice générale adjointe, présente le dossier.

Elle fait un état de situation relativement au transport scolaire.

06.04.04 RESSOURCES HUMAINES
Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier.

Il fait un état de situation des comblements de postes.

06.04.05 DEGRÉ D'AVANCEMENT DES TRAVAUX POUR LA PÉRIODE ESTIVALE
Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

Il fait un état de situation des travaux en cours.

06.05 STRUCTURE DE PARTICIPATION – NOMINATIONS DIVERSES

C.C-4777-08-19

06.05.01 DÉSIGNATION DE DEUX SCRUTATEURS

IL EST PROPOSÉ par monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que madame Marie-Claude Huberdeau et monsieur Daniel Bouthillette, directeurs généraux adjoints, soient nommés scrutateurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

06.05.02 NOMINATION DES REPRÉSENTANTS AUX TROIS COMITÉS STATUTAIRES

C.C-4778-08-19

06.05.02.01 MANDATS DES COMITÉS STATUTAIRES

CONSIDÉRANT l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) instituant les comités statutaires (gouvernance et éthique, vérification, ressources humaines) et leurs fonctions ;

CONSIDÉRANT que les mandats et règles de fonctionnement font

CC du 27 août 2019

l'objet d'une révision
annuelle;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine
Caron-Lavigueur, commissaire,

d'adopter les mandats et règles de
fonctionnement 2019-2020 des trois comités
statutaires du conseil des commissaires :
Comité de gouvernance et d'éthique,
Comité de vérification et Comité des
Ressources humaines (document
06.05.02.01b).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4779-08-19

06.05.02.02 COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente,
présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 193.1 de la Loi sur
l'instruction publique
(LIP) instituant les
comités statutaires
(gouvernance et éthique,
vérification, ressources
humaines);

CONSIDÉRANT que la composition des
comités fait l'objet d'une
révision annuelle;

CONSIDÉRANT que cinq (5) membres du
conseil des commissaires
doivent être désignés par
comité.

Un vote est nécessaire puisqu'il y a plus de cinq
commissaires intéressés à ce comité.

Au terme du vote secret, monsieur Stéphane
Bessette, commissaire,

propose que les cinq membres du comité
gouvernance et d'éthique pour l'année
scolaire 2019-2020 soient : Mesdames
Suzanne Gaudette, Michelle Morin et
Valérie Roy, messieurs **André Dugas et**
Cédric Fontaine, commissaires, ainsi que
madame **Marie-Louise Kerneïs**, présidente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CC du 27 août 2019

C.C-4780-08-19

06.05.02.03 COMITÉ DE VÉRIFICATION

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) instituant les comités statutaires (gouvernance et éthique, vérification, ressources humaines);

CONSIDÉRANT que la composition des comités fait l'objet d'une révision annuelle;

CONSIDÉRANT que cinq (5) membres du conseil des commissaires doivent être désignés par comité.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sophia Plante, commissaire,

que les membres du **comité de vérification** pour l'année scolaire 2019-2020 soient : Messieurs **André Dugas, Cédric Fontaine, Tommy Gaulin, Martin Herteleer et Alain Lemieux.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4781-08-19

06.05.02.04 COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) instituant les comités statutaires (gouvernance et éthique, vérification, ressources humaines);

CONSIDÉRANT que la composition des comités fait l'objet d'une révision annuelle;

CONSIDÉRANT que cinq (5) membres du conseil des commissaires doivent être désignés par comité.

Un vote est nécessaire puisqu'il y a plus de cinq commissaires intéressés à ce comité. Au terme du vote secret

CC du 27 août 2019

IL EST PROPOSÉ PAR madame Marie-Louise Kerneïs, présidente,

que les membres du **comité des ressources humaines** pour l'année scolaire 2019-2020 soient : Mesdames **Sophia Plante et Maude Simard**, et messieurs **Stéphane Bessette, Martin Herteleer et Alain Lemieux**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4782-08-19

06.05.03

COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT SCOLAIRE

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 188 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Chaque commission scolaire qui organise le transport des élèves doit instituer un comité consultatif de transport scolaire dont la composition, le fonctionnement et les fonctions doivent être conformes au règlement du gouvernement »;

CONSIDÉRANT les « mécanismes de participation » qui prévalent à la commission scolaire, lesquels prévoient notamment la nomination de deux commissaires au comité consultatif du transport scolaire.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Caron-Lavigneur, commissaire,

de désigner madame **Margot Pagé**, et monsieur **Alain Lemieux**, commissaires, comme membres du **comité consultatif du transport scolaire** pour l'année scolaire 2019-2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4783-08-19

06.05.04

COMITÉ DE SÉLECTION – DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT INCLUANT LA RELÈVE

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la délégation de pouvoirs à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries accordant notamment au conseil des

commissaires de procéder à l'engagement des directions d'établissement (article 7.7);

CONSIDÉRANT la délégation de pouvoirs à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries accordant au conseil des commissaires de désigner des commissaires à un comité de sélection (article 2.50);

CONSIDÉRANT que la présidence de la commission scolaire est membre d'office du comité de sélection des directions d'établissement incluant ceux pour la banque de la relève;

Il EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Caron-Lavigneur, commissaire,

que monsieur **André Dugas**, commissaire, soit désigné membre du comité de sélection des directions d'établissement incluant la relève et que monsieur **Alain Lemieux**, commissaire, soit nommé à titre de membre substitut dudit comité pour l'année scolaire 2019-2020, ainsi que les membres du comité des Ressources humaines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4784-08-19

06.05.05

COMITÉ D'ÉTUDE RELATIF AUX DEMANDES DE RÉVISION ET DE DÉCISION

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les articles 9 à 12 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de désigner des représentants officiels (Article 2.51);

CONSIDÉRANT la procédure 11-07 du recueil des règles générales d'administration spécifiant que quatre commissaires élus et un commissaire représentant le comité de parents (Article 5.1) doivent être désignés

CC du 27 août 2019

annuellement par le conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT les mécanismes de participation qui prévalent à la commission scolaire.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Dugas, commissaire,

que mesdames **Suzanne Gaudette, Sophia Plante, Valérie Roy et Maude Simard** et monsieur **Stéphane Bessette**, commissaires, soient nommés membres du comité d'étude relatif aux demandes de révision de décision pour l'année scolaire 2019-2020.

MEMBRES SUBSTITUTS

CONSIDÉRANT les articles 9 à 12 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de désigner des représentants officiels (Article 2.51);

CONSIDÉRANT les mécanismes de participation qui prévalent à la commission scolaire.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Dugas, commissaire,

que madame **Michelle Morin** et monsieur **Alain Lemieux**, commissaires, soient désignés membres substitués du comité d'étude relatif aux demandes de révision de décision pour l'année scolaire 2019-2020, et de désigner les autres commissaires comme membres substitués, au besoin, au comité d'étude relatif aux demandes de révision de décision.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4785-08-19

06.05.06

COMITÉ D'APPRÉCIATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le mandat du comité d'appréciation de la directrice générale;

CC du 27 août 2019

CONSIDÉRANT la résolution no C.C.-1569-05-04 spécifiant que le nombre de membres du comité d'appréciation de la directrice générale est de cinq commissaires;

CONSIDÉRANT la résolution no C.C.-2211-12-06, laquelle prévoit que la présidence et la vice-présidence du conseil des commissaires, ainsi que la présidence et la vice-présidence du comité exécutif, de même qu'une personne qui siégeait sur le comité antérieur, composent le comité d'appréciation de la directrice générale.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Martin Herteleer, commissaire,

que les membres du comité d'appréciation de la directrice générale pour 2019-2020 soient: mesdames **Marie-Louise Kerneis, Suzanne Gaudette et Michelle Morin** et messieurs **André Dugas et Cédric Fontaine**, commissaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4786-08-19

06.05.07

COMITÉ DU PROGRAMME RECONNAISSANCE

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de désigner des représentants officiels (2.51).

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que mesdames **Marie-Louise Kerneis**, présidente et **Claudine Caron-Lavigueur** et messieurs **André Dugas, Cédric Fontaine, et Martin Herteleer**.

soient désignés membres du comité « Programme Reconnaissance CSDGS 2019-2020 » .

Et que madame **Maude Simard**, commissaire,

soit désignée membre substitut du comité « Programme Reconnaissance CSDGS 2019-2020 »

CC du 27 août 2019

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4787-08-19

06.05.08

COMITÉ DES BOURSES AUX ÉLÈVES

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'évaluation à venir du processus d'attribution des bourses aux élèves.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Michelle Morin, commissaire,

que les membres du comité « Bourses aux élèves 2019-2020 » soient les commissaires suivants : mesdames **Claudine Caron-Lavigueur, Valérie Roy et Maude Simard** et messieurs **Martin Herteleer et Alain Lemieux**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4788-08-19

06.06 DÉSIGNATION D'UNE DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE EN CAS D'ABSENCE OU D'EMPÊCHEMENT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 203 de la Loi sur l'instruction publique et sur recommandation de la directrice générale;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires désignent monsieur **Daniel Bouthillette**, directeur général adjoint, pour exercer les fonctions et pouvoirs de la directrice générale en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, pour la période du 31 août 2019 au 1^{er} septembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4789-08-19

06.07 NOMINATION DU RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE (RSI) (AJOUT)

Madame Kathlyn Morel, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement, la Directive sur la sécurité de l'information gouvernementale, l'approche stratégique gouvernementale en sécurité de l'information et la volonté du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) d'améliorer la

CC du 27 août 2019

gestion de la sécurité de l'information dans l'ensemble du réseau;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) doit nommer un responsable de la sécurité de l'information (RSI) de niveau-cadre ou supérieur, ayant le statut d'employé régulier, pour la représenter auprès du dirigeant réseau de l'information (DRI);

CONSIDÉRANT que la CSDGS doit faire parvenir le nom et les coordonnées de la personne nommée à la Direction de la gouvernance et de la gestion des ressources informationnelles dans les réseaux (DGGRIR);

CONSIDÉRANT que la CSDGS doit faire parvenir le nom et les coordonnées de la personne nommée à la GRICS pour le dossier Sécurité de l'information des commissions scolaires (SICS);

Il est proposé par madame Maude Simard, commissaire,

que le Conseil des commissaires procède à la nomination de monsieur **Ian Gosselin**, directeur du Service des technologies de l'information, comme responsable de la sécurité de l'information (RSI).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

C.C-4790-08-19

08.01 DEMANDE DE CONGÉ SABBATIQUE À TRAITEMENT DIFFÉRÉ D'UN CADRE

Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires d'accepter ou de refuser une demande de congé sabbatique à traitement différé par un membre du personnel-cadre (article 7.17);

IL EST PROPOSÉ PAR madame Michelle Morin, commissaire,

d'autoriser un plan de congé sabbatique à traitement différé à monsieur **Christian Duval**, directeur adjoint aux Services éducatifs, secteur de l'adaptation scolaire. Ce contrat sera d'une durée de 3 ans, effectif du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2022, à 83,3 % de salaire avec congé de six mois. Le congé sera pris du 1^{er} janvier au 30 juin 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4791-08-19

08.02 DEMANDE DE RETRAITE PROGRESSIVE D'UN CADRE

Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires d'accepter ou de refuser une demande de retraite progressive (délégation no 7.17);

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Caron-Lavigneur, commissaire,

d'autoriser une retraite progressive à 2 % à madame **Josée Thibaudeau**, directrice de l'école Saint-Jean-Baptiste, du 1^{er} août 2019 au 31 juillet 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

14.01 COUPS DE CŒUR

COUP DE CŒUR DE madame Marie-Louise Kerneis

- Pour les membres de l'équipe du Service des ressources matérielles pour tout le travail accompli dans les différents chantiers de construction, aménagement et réaménagement. Bravo, les résultats sont impressionnants et votre engagement est une source de grande fierté!

COUP DE CŒUR DE monsieur André Dugas

- Pour les cinq élèves de l'école de la Magdeleine qui sont allés rencontrer le ministre de l'Éducation. Leur préparation était importante, ils avaient des arguments pour toutes les questions posées par le ministre. Chapeau à ces élèves, merci à monsieur Jean-Patrick Lacoste, enseignant et à madame Nathalie Bérubé, directrice de l'école de la Magdeleine.

C.C-4792-08-19

14.02 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES 2019-2020 – TABLEAU – ADOPTION

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente du conseil des commissaires, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de désigner des représentants officiels (2.51);

CC du 27 août 2019

CONSIDÉRANT les règles pour la participation annuelle des membres du conseil des commissaires à diverses activités de représentation et de formation présentement en vigueur à la commission scolaire.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent les activités de représentation 2019-2020 auxquelles participeront les membres du conseil des commissaires selon le tableau déposé sous la cote 14.02b.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15.00 COMITÉ DE PARENTS

- La première rencontre aura lieu le 9 octobre 2019.

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE PRÉSIDENTE

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, souligne les sujets suivants :

- La Tournée reconnaissance qui a eu lieu le lundi 26 août dernier, a été une belle activité, émouvante et très appréciée;
- Le 23 septembre 2019, à 14h, il y aura une visite ministre de l'Éducation à l'École Plein Soleil.

DIRECTION GÉNÉRALE

Madame Kathlyn Morel, directrice générale, souligne les sujets suivants :

- L'inauguration et les portes ouvertes à l'école régionale Brenda Milner auront lieu le 6 octobre 2019;
- Celle-ci souhaite une bonne rentrée à tous!

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 18.01 Calendrier des rencontres 2019-2020 des trois comités statutaires
- 18.02 Tableau des affectations des directions d'établissement
- 18.03 Activités et événements

C.C-4793-08-19

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21h45,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

que la présente séance régulière soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale

1312-015
S:\510\SG\1000_Administration_generale\1310_CC\1311_PV\2019-2020\1. 27 août 2019.docx

CC du 27 août 2019